

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à l'Espace des Coulines :

Le mardi 30 juin 2026 à 19h00

La séance est publique.

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance
 - Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 2 juin 2026
-
- 1) AFFAIRES GENERALES : désignations des membres représentants au sein des organismes et instances de CAP ATLANTIQUE LA BAULE GUERANDE AGGLO ;
 - 2) AFFAIRES GENERALES : convention de partenariat – festival LA NOCTURNE 2026 ;
 - 3) CULTURE : grille tarifaire de l'Espace Culturel 2026 / 2027 et conventions de partenariat ;
 - 4) FINANCES : convention de partenariat entre le club Badminton Association Ducks, la FFBAD et la commune en vue d'une aide financière fédérale pour l'achat de matériel sportif ;
 - 5) ENFANCE : frais de fonctionnement - école publique LES ROSELIERES – année 2026-2027 ;
 - 6) ENFANCE : convention AEP Diwan Gwenrann portant sur le forfait communal de fonctionnement – avenant 2026 ;
 - 7) ENFANCE : convention de reversement de participation financière OGEC STE ANNE – avenant 2026 / 2027 ;
 - 8) ENFANCE : prise en charge financière versée aux communes accueillant des élèves scolarisés en ULIS et domiciliés à ST LYPHARD ;
 - 9) ENFANCE : convention de mise à disposition de locaux OGEC STE-ANNE – avenant pour l'année 2026-2027 ;
 - 10) ENFANCE : tarification du restaurant scolaire – année scolaire 2026 / 2027 ;
 - 11) ENFANCE : tarification du service enfance jeunesse – APS RS ALSH - 2026 / 2027 ;
 - 12) ENFANCE : règlement intérieur ALSH ;
 - 13) RH : procédure de mise en concurrence – contrat d'assurance des risques statutaires 01/01/2027 au 31/12/2030 – CDG44 ;
 - 14) RH : débat autour protection sociale complémentaire (PSC) ;
 - 15) RH : mise à jour du tableau des effectifs et des emplois ;
 - 16) Informations diverses.

Publié le : 23 juin 2026

Le Maire,
Claude BODET

